



commune d' EZE

ETUDE GEOLOGIQUE ET GEOTECHNIQUE

PLAN CADASTRAL

Pour le Préfet,
Le secrétaire général
DM-D 1196
Philippe PIRATX

23 MAI 2003

Dossier : 74 / 96447

Date : 29 - 4 - 1997

MODIFIE LE 26.11.2001

ECHELLE : 1 / 5000

CARTE DE QUALIFICATION DE L' ALEA MOUVEMENTS DE TERRAIN NATURELS (EN DYNAMIQUE)

NATURE DE L'ALEA

Mouvements à intensité moyenne à forte

DECLARE	POTENTIEL
Glissement	1
Glissement banc sur banc	2
Glissement de versant	3
Effondrement	4
Eboulement en masse	5
Chute de blocs	6
Chute de pierres	7
Eboulement banc sur banc	8
Eboulement de versant	9
Ravinement	10
Coulée	11

Mouvements à faible intensité

Affaissement	1
Fluage	2
Reptation	3
Ravinement léger	4

Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Effondrements).
Dans la zone exposée on indique le lettre 'r' à côté du phénomène et l'ordre du niveau de risque, ex : 'G' 3 risque moyen de réception d'un glissement.

Couloir de chute de blocs	1
Lave torrentielle	2

QUALIFICATION DE L'ALEA

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière. (Niveau de risque 1)


L : Zone d'aléa mal déterminée où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique de ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parcelles sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements doivent tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations importantes dans une zone géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parcelle n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Dans cette étude, ne sont pas pris en compte les risques d'inondation liés aux phénomènes hydrologiques et dus à des interprétations exceptionnelles. La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.



LEGENDE DU NIVEAU D'ALEA

- 2 Aléa mal connu - Incertitude
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).
- 3 Aléa moyen
Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
- 4 Aléa important
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.
- 5 Aléa élevé ou très élevé
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.